

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-016

Séance du 04 MARS 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 26/02/2024
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 26/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE
M. JACQUET Alain

POUVOIR
M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à Baptiste COLLET

M. Gilles ROCHE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Elargissement commission association et vie locale

Monsieur le Maire expose que la commission association et vie locale est actuellement composée des membres suivants : Frédéric VALLOS, Alexandra BOURDELEAU, Jean DA COSTA, Alain JACQUET, Annie GENEVOIS

Compte tenu des changements récemment intervenus au titre des délégations du Maire, Madame Eva SOUZY sollicite son admission dans cette commission.

Il convient donc de revoir la composition de cette commission.

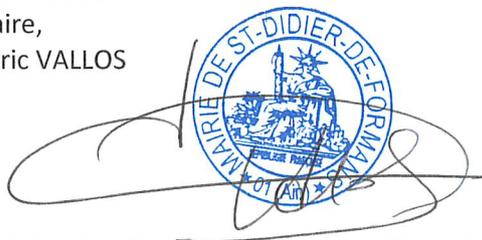
Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve l'admission de Madame Eva SOUZY dans la commission association et vie locale
- Dit que la commission association et vie locale sera désormais composée de : Frédéric VALLOS, Alexandra BOURDELEAU, Jean DA COSTA, Alain JACQUET, Annie GENEVOIS et Eva SOUZY
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain

Ainsi fait et délibéré

Saint-Didier-de-Formans, le 04 mars 2024

Pour extrait conforme
Le Maire,
Frédéric VALLOS



le secrétaire de séance
Gilles ROCHE

